

Club Ecomobilité – Message du 13 juillet 2022



Bonjour,

Les derniers jours ont vu un gouvernement se mettre en place avec l'objectif de construire des compromis. Nous avons vu apparaître justement des outils qui vont permettre d'évaluer où en est l'action collective en matière de mobilité dans notre pays et comment on peut progresser.

Innovation : Un message d' **Isabelle STURTZER (DGITM)** nous a fait un retour de la participation de l'Agence de l'Innovation pour les Transports au Congrès ITS européen qui s'est déroulé fin mai à **Toulouse**. Outre des entreprises, des responsables des territoires ont participé à cet événement, avec une forte attente sur les solutions que pourraient proposer des start-up pour améliorer la **résilience** et maintenir l'**attractivité** des zones où il y a actuellement des **emplois à pourvoir**. Quatre entreprises lauréates de l'appel à projets **PROPULSE** étaient physiquement sur le stand de l'Agence, dont deux qui sont lancées par des « **intrapreneurs** » issus des services publics:

- **Urban Radar** qui propose des services d'analyse de données et de visualisation des flux logistiques qu'il s'agit aujourd'hui de décarboner par une planification et dans la mesure du possible une mutualisation : [Urban Radar – Decarbonize urban freight through data driven planning](#)
- **BDD arrêt de circulation PL** : développement d'une **application** permettant aux **administrations** de préparer des **arrêtés de circulation** portant des restrictions temporaires et géolocalisées, pour les poids lourds
- **EP Tender** (remorque contenant une batterie électrique permettant d'étendre la capacité de la batterie du véhicule qui la tracte)
- **X Sun** (drone autonome à énergie solaire)

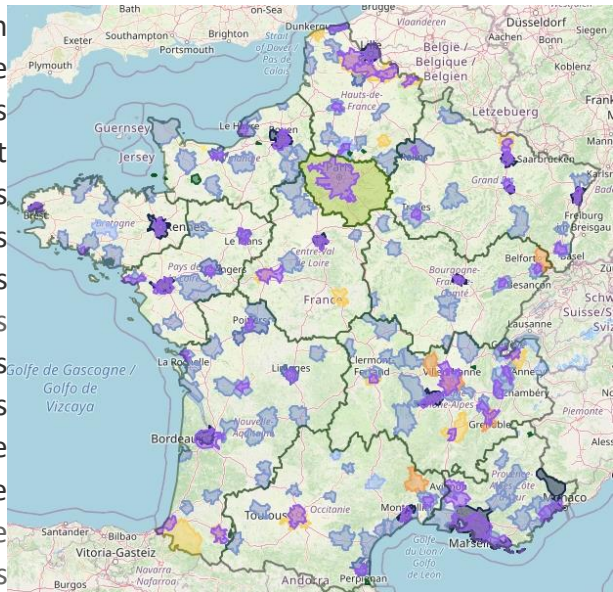
A cette occasion ont été signées une convention de partenariat AIT/FIT et une convention de subvention DGITM /ATEC ITS France.

Frais de déplacements domicile-travail : la possibilité de **remboursement par l'employeur** de ces frais en **exonération de charges sociales** est prévu par la **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** avec une liste de ces frais (**vélo, covoiturage** en tant que conducteur ou passager, **transports publics** ou **autres services de mobilité partagée**). C'est ce que l'on appelle le **forfait mobilités durables (FMD)** dont les modalités ont été précisées en mai 2020 par un décret. Pour suivre la mise en place concrète dans les entreprises de cette possibilité,

une étude est menée sous le nom de **Baromètre « Forfait Mobilités Durables » (FMD)** par enquête auprès de 823 organisations publiques ou privées : **40 % des employeurs privés** ont adhéré au FMD (contre 28 % en 2021) en premier lieu pour le **vélo sur tout type de territoires**, suivi du **covoiturage** surtout en **zones rurales**. Il y a donc une marge de progression importante dans ce domaine. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Plans de Mobilité: ces documents de **coopération intercommunale** sont prévus par la **Loi d'Orientation pour la Mobilité (LOM)** et résultent de consultations avec les parties prenantes publiques et privées organisées par les **Autorités Organisatrices** qui ont été constituées sur les territoires.

Le **CEREMA** a créé sous le nom d'**Observatoire des plans de mobilité** une base de données qui contient les informations disponibles sur ces documents et **cartographie** les périmètres sur lesquels ils ont été établis (en **violet** les périmètres des **agglomérations urbaines** et en **jaune** les autres syndicats mixtes de transport urbains qui existaient en 2020). On voit que les **territoires de l'Ouest** (à l'exception du Pays de l'Adour) n'ont **pas encore lancé** cette démarche, qui avait été à l'origine imaginée pour les zones denses des métropoles. Le CEREMA a mis en ligne des **guides** et des **méthodes** ainsi que les liens permettant de consulter les plans approuvés [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)



Vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV): un dossier du **Club des Villes & territoires Cyclables et Marchables** analyse les actions possibles pour **développer le recours au vélo** en partant du **besoin essentiel d'accéder à l'emploi** à partir de ces quartiers. Sont mis en évidence les **aménagements cyclables sécurisés**, le **stationnement sécurisé**, les **aides à la location et à l'acquisition** d'un vélo ainsi que le développement de l'**apprentissage** du vélo. Ce dossier préfigure un **guide** qui sera publié à l'automne : Pour le consulter et faire des commentaires [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Vers un **MaaS social** ? à la croisée de la **mobilité numérique** et de la **mobilité solidaire**, 2 mondes assez distincts, la **Fabrique des Mobilités** explore les fonctions d'un **MaaS au service de l'action sociale** et de la **réduction des inégalités** face à la mobilité. Cette étude est notamment importante dans les **zones rurales** pour les personnes **isolées, démunies, ignorant** les **dispositifs** de mobilité à leur disposition. Pour consulter et faire des commentaires : [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Justice et Climat : Une étude d'un Institut de la **London School of Economics** a montré une **augmentation** dans les dernières années du **nombre des actions en justice** dans le domaine de la préservation du **climat**. La majorité de ces actions a été lancée aux Etats Unis. Les **ONG**

prennent comme **cibles** les **États** en argumentant sur l'**insuffisance** des dispositifs réglementaires pris pour limiter les émissions de GES et la **faiblesse** de leurs mesures d'application. Les **entreprises** sont également attaquées parce qu'elles poursuivent l'exploitation de **procédés générant des GES**. Ces actions ont eu des **résultats médiatiques** significatifs, avec des **conséquences réelles** sur les gouvernements et sur les assemblées générales des actionnaires des entreprises. On peut considérer que ces mécanismes ont fait « **bouger les lignes** ». Par contre l'**évaluation** de leur efficacité reste très **difficile à mesurer**.
[Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Bien à vous

Jean-François Janin et Philippe Delcourt